



**DEMANDE D'EXPERTISE N°**

(1)  Propriétaire: ..... Adresse: .....  
Tél.: ..... Fax.: .....  
Personne privée: numéro d'identification du registre national:.....

(1)  Lieu d'inspection: ..... Adresse: .....  
Tél.: ..... Fax.: .....

Echéance du CN / ARC

Date de préférence

Immatriculation  
OO-

Marque : ..... Modèle : ..... SN : .....

(2)  **A. INSPECTION D'AERONEF**

Atelier Part 145

Atelier agréé autre que Part 145

Aéroclub A.S.B.L.

Propriétaire/ Mécanicien Part 66

- Délivrance du certificat de navigabilité  
 Délivrance du certificat de navigabilité pour exportation  
 Examen de navigabilité: Renouvellement du certificat de navigabilité ou délivrance d'un ARC → ajoutez un copie du formulaire "**STATUS OF THE ANNUAL AMP REVIEWS**"  
 Délivrance d'un ARC après une recommandation  
 Transfert dans l'UE :  ARC valide  ARC non-valide  
 Inspection à la prestation :

pour aéronefs "Annex II":

- Après accident  
 Après réparation  
 Construction d'un aéronef par un amateur  
 Modification importante  
 Remplacement/installation du moteur  
 Délivrance Laissez-passer → ajoutez le formulaire de demande spécifique

pour tous les aéronefs:

- Contrôle IFR / Radio  
 Délivrance autorisation de vol = EASA Permit To Fly → ajoutez le formulaire de demande spécifique  
 Délivrance Certificat acoustique  
 Délivrance de livret(s) (cellule/moteur)  
 Validation de documents  
 Autres : .....

(2)  **B. INSPECTION D'ATELIER**

- Délivrance d'un certificat d'agrément en qualité de service technique de maintenance ou CAMO  
 Renouvellement / suivi de l'agrément dito. (Si applicable, mentionner la date d'échéance: .....)  
 Amendement de l'agrément dito

(2)  **C. AERONEF ULTRA-LEGER MOTORISE**

- Délivrance d'une autorisation restreinte de circulation aérienne suivant A.R. dd 25 mai 1999  
 Délivrance d'une autorisation de vol (usage permanent) suivant A.R. dd 16 mars 2009

**REMARQUES GENERALES**

- La mobilité de nos services étant limitée, une date déterminée ne sera prise en considération que si la demande d'expertise est rentrée au moins **60 jours** auparavant.
- Une facture/invitation à payer vous sera envoyée afin de régler **avant** la fourniture de la prestation le montant à payer selon les instructions figurant sur la facture/invitation à payer. (Sauf une redevance calculée à la prestation). Lors de votre paiement, veuillez mentionner la communication structurée figurant sur la facture/invitation à payer. Pour plus d'informations sur les redevances: <http://www.mobilite.fgov.be> → Air → Redevances

Date :

Nom :

Signature

Cadre réservé au transport aérien (A.R. du 14 février 2001)

Travail terminé le : .....

L'expert technique de la DGTA

Prestation : ..... x .....h = .....

Redevance : ..... = .....

Divers : ..... = .....

TOTAL € .....

Nom et signature

(1) Cocher la case du responsable du paiement de la redevance à qui la facture sera envoyée

(2) Cocher les cases concernées